

Le monde de Pierre Bourdieu : Éléments pour une théorie sociale des Relations internationales

FRÉDÉRIC MÉRAND *Université de Montréal*
VINCENT POULIOT *Université McGill*

Cet article jette un regard original sur les débats qui animent la discipline des Relations internationales (RI) à la lumière de la pensée du sociologue français Pierre Bourdieu. Ambitieuse tentative de réconcilier les grandes traditions sociologiques en une théorie systématique de l'action sociale, l'œuvre de Bourdieu figure au programme obligatoire de la plupart des départements de sociologie. Celui qui fut le sociologue le plus cité par ses contemporains n'a pourtant eu, hors du milieu universitaire français, qu'une influence assez limitée dans le monde des RI, à dominante anglo-américaine.¹ Il est vrai qu'à l'exception de ses travaux sur la «circulation internationale des idées», Bourdieu s'est peu penché sur les questions dépassant le cadre national. Pourtant, en mettant de l'avant une théorie sociale aussi riche que provocante, son œuvre propose des réponses concrètes à plusieurs interrogations épistémologiques, méthodologiques et conceptuelles qui préoccupent l'ensemble des sciences sociales. Au moment où souffle un vent d'*aggiornamento* sur les RI, avec la lente pénétration du constructivisme dans le «mainstream», cet article vise à baliser ainsi qu'à nourrir le dialogue entre le «monde» de Bourdieu et celui de la théorie des RI.

En allongeant l'ombre portée de Bourdieu pour confronter sa pensée aux principaux débats en RI, nous approfondissons une réflexion déjà

Remerciements : Les auteurs remercient Anna Leander, Catherine Goetze et trois évaluateurs anonymes de la Revue pour leurs précieux commentaires.

Frédéric Mérand, Département de science politique, Université de Montréal, C. P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7; frederic.merand@umontreal.ca

Vincent Pouliot, Département de science politique, Université McGill, 855 rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 2T7; vincent.pouliot@mcgill.ca

Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique

41:3 (Septembre/septembre 2008) 603–625 doi:10.1017/S0008423908080748

© 2008 Canadian Political Science Association (l'Association canadienne de science politique) and/et la Société québécoise de science politique

entamée par quelques auteurs dits «critiques». Les travaux de Richard Ashley (1984) et de Michael Williams (2007), par exemple, se servent de la notion bourdieusienne de «pouvoir symbolique» pour interroger les fondements théoriques du néoréalisme. Dans un même ordre d'idées, Didier Bigo et l'«École de Paris» combinent la notion de champ développée par Bourdieu à l'analyse de discours foucauldienne pour mettre en évidence les pratiques de production du danger et de la menace par les professionnels de l'(in)sécurité (Bigo, 1996, 2005; Huysmans, 2002). Une poignée d'autres études, qui seront discutées ci-après, démontrent aussi l'apport de la sociologie de Bourdieu à l'analyse de la politique mondiale. Dans cet article, nous poussons la réflexion plus loin sur deux points principaux. Premièrement, aussi riches soient-ils, les travaux existants mobilisent souvent un seul aspect de la théorie sociale de Bourdieu sans proposer une évaluation d'ensemble des complémentarités possibles avec les diverses théories en RI. À l'opposé, cet article prend une perspective aussi large que possible en discutant des principaux enjeux disciplinaires à travers la loupe bourdieusienne. Notre objectif n'est pas tant de proposer des solutions toutes faites ou définitives, mais bien de jeter une lumière nouvelle sur les débats théoriques complexes que suscite l'étude de la politique mondiale. Deuxièmement, les quelques auteurs qui se réfèrent à Bourdieu en RI appartiennent souvent à une mouvance critique qui ne partage pas notre ambition d'atteindre le cœur de la discipline et de ses approches dominantes. S'il est indéniable que la sociologie de Bourdieu mène *in fine* à une posture intellectuelle de réflexivité, nous n'y voyons pas là de raison de présumer d'une incommensurabilité radicale avec le «mainstream» disciplinaire. Pour que la sociologie de Bourdieu contribue à indiquer les éléments de base d'une théorie sociale de la politique mondiale, il importe d'établir une conversation interparadigmatique aussi ouverte qu'inclusive.

La sociologie de Pierre Bourdieu ne se laisse pas facilement compartimenter dans l'une ou l'autre des classifications théoriques de la sociologie classique et contemporaine. Par exemple, il n'est pas aisé de savoir duquel des trois pères fondateurs de la discipline – Durkheim, Marx ou Weber – Bourdieu se rapproche le plus, tant son esprit synthétique s'est librement inspiré de la pensée de chacun. Pour lui, la sociologie ne peut progresser «qu'à condition de faire communiquer des théories opposées, qui sont souvent constituées les unes contre les autres» (Bourdieu, 1980 : 24). Au risque de schématiser, on pourrait dire que Bourdieu hérite de Marx une vision du monde faisant de la domination, des rapports de force et des conflits des données fondamentales et irréductibles des sociétés humaines. De Durkheim, Bourdieu retient surtout la sociologie des formes symboliques (schèmes de pensée, culture) et le holisme méthodologique. Finalement, Weber inspira les travaux de Bourdieu, notamment par rapport à l'économie des phénomènes sociaux (par

Résumé. Cet article jette un regard original sur les débats contemporains en Relations internationales (RI) à la lumière de la sociologie de Pierre Bourdieu. Sa riche théorie sociale permet d'établir des ponts entre les approches conventionnelles et celles qui sont issues de la mouvance critique en RI. Plus précisément, nous identifions six contributions que pourrait apporter une approche bourdieusienne. Sur le plan métathéorique, cette approche se caractériserait par une épistémologie réflexive, une ontologie relationnelle et une théorie de la pratique, trois axes qui s'inscrivent à la jonction des grands débats théoriques en RI. D'un point de vue plus centré sur l'application, la sociologie de Bourdieu permet l'étude de la politique mondiale en tant qu'imbrication complexe de champs sociaux, l'ouverture de l'État comme champ de pouvoir, de même qu'une meilleure prise en compte de la nature symbolique de la puissance.

Abstract. This article takes a fresh look at current debates in International Relations (IR) in the light of Pierre Bourdieu's sociology. We argue that Bourdieu's social theory could help build bridges between conventional and critical approaches in IR. More specifically, we identify six contributions that a Bourdieusian approach can make. At the meta-theoretical level, such an approach would be characterized by a reflexive epistemology, a relational ontology and a theory of practice – three dimensions that address key theoretical debates in IR. On a more applied level, Bourdieu's sociology enables us to study world politics as a complex of “embedded social fields”, to open up the state's field of power, and to factor in the symbolic nature of power.

exemple, la religion) et à la dimension cognitive des principes structurants tels que la puissance, la hiérarchisation et la légitimité (Brubaker, 1985).

Cette volonté de n'appartenir à aucun courant théorique et le refus des alliances académiques auront valu à Bourdieu un feu croisé de critiques. Il s'est pourtant risqué dans une interview à qualifier sa sociologie de «constructivisme structurel» (Bourdieu, 1987 : 147). De fait, il existe chez Bourdieu un intérêt marqué pour les systèmes de sens (culture, symboles, idéologies, éducation, goûts) qui n'est pas sans rappeler l'importance accordée à l'intersubjectivité par le constructivisme et la sociologie de la connaissance. Toutefois, chez Bourdieu (comme chez Marx), ce sont les conditions sociales d'existence qui déterminent, en partie du moins, les formes individuelles et collectives de pensée. La centralité des structures objectives de domination et des trajectoires historiques permet donc à Bourdieu de situer le caractère cognitif de la vie sociale à l'intérieur d'un ensemble spatial et temporel plus vaste.

S'il fallait se risquer d'entrée de jeu à positionner Bourdieu au sein des grandes théories des RI, il serait probablement indiqué de commencer par celles qui s'en démarquent le plus. À coup sûr, Bourdieu se situe loin de la théorie (néo)libérale des RI (Moravcsik, 1997; Keohane, 1984). Non seulement refusait-il avec véhémence la philosophie politique qui sous-tend l'individualisme méthodologique (Bourdieu, 1998), mais il rejetait avec autant de fermeté le conséquentialisme de la théorie des choix rationnels. Cette seconde objection éloigne aussi Bourdieu des néoréalistes à la Waltz (1979) pour qui le modèle microéconomique fait office de micro-fondation universelle. Cependant, de par leur intérêt soutenu pour les rapports de force et la dialectique, les écrits de certains

réalistes classiques (notamment ceux d'entre eux qui comme E. H. Carr (1958) trahissent un penchant marxisant) contiennent plusieurs éléments recoupant la pensée de Bourdieu. Plus récemment, en vertu de son double intérêt pour les structures sociales et leur composition avant tout intersubjective, le constructivisme d'Alexander Wendt (1999) se rapproche à l'évidence de celui de Bourdieu. Mais il manque chez Wendt une préoccupation pour les rapports de force et de domination, une lacune palliée par le «constructivisme réaliste» (Jackson et Nexon, 2004) ou le néogramscisme (Cox, 1986). Tout en acceptant que l'anarchie est une construction sociale, les constructivistes réalistes maintiennent l'impossibilité de transcender la puissance en politique mondiale. Justement, chez Bourdieu, les rapports de force et de puissance ne prennent de sens que lorsqu'ils ont pour objet le sens du monde. C'est là une prémisse analytique qui gagnerait à être développée davantage en RI : «L'univers social», écrit Bourdieu (1980 : 114), «est le lieu d'une lutte pour savoir ce qu'est le monde social».

La pensée de Bourdieu étant à peu près située à l'intérieur des grands courants théoriques de la sociologie et des RI, l'article souligne six contributions spécifiques que celle-ci pourrait apporter à l'étude de la politique mondiale, du point de vue métathéorique (partie 1) comme du point de vue de l'application (partie 2). Chacune d'entre elles touche à des interrogations aussi complexes que fondamentales pour la discipline. Bien sûr, notre analyse ne se veut pas exhaustive, mais bien didactique. Il ne s'agit pas d'initier le lecteur à l'ensemble de la sociologie de Bourdieu en quelques pages – sa complexité et son étendue rendent une telle simplification impensable – mais plutôt de susciter un intérêt pour l'œuvre et d'inciter à y recourir pour enrichir les grands enjeux théoriques des RI. De façon programmatique, nous cherchons à tracer les grandes lignes d'une théorie sociale de la politique mondiale à la lumière du monde de Pierre Bourdieu.

Vers une sociologie réflexive, relationnelle et pratique de la politique mondiale

Cette première partie porte sur les contributions métathéoriques qu'offre la sociologie de Bourdieu à la discipline des RI. Celles-ci se déclinent en trois temps qui correspondent à un même nombre d'enjeux fondamentaux structurant le dialogue théorique en RI depuis maintenant deux décennies. Premièrement, l'épistémologie réflexive de Bourdieu suggère une voie médiane singulière entre les pôles opposés du néopositivisme et de l'antifondationalisme. Deuxièmement, son ontologie relationnelle apporte une solution conceptuelle au problème agent-structure. Troisièmement, le développement d'une théorie de la pratique favorise le dépassement

de l'antinomie consacrée entre *homo sociologicus* et *homo æconomicus*. En somme, le monde de Pierre Bourdieu en est un où les dualismes métaphysiques se dissolvent ou se synthétisent autant que faire se peut.

Au-delà du troisième «grand débat» : une épistémologie réflexive

Vers la fin des années 1980, la montée des approches post-positivistes telles que le postmodernisme et le constructivisme a lancé le troisième «grand débat» en RI autour de l'épistémologie (Lapid, 1987).² Par opposition aux théories dominantes qu'étaient alors le néoréalisme et le néolibéralisme, un nombre croissant d'auteurs ont dénoncé le positivisme ambiant en RI voulant que la politique mondiale puisse être étudiée à l'aide de méthodes similaires à celles qu'on emploie en sciences naturelles, et ce dans le but d'y découvrir des vérités tout aussi universelles. L'essence de la critique post-positiviste consiste à interroger la nature des savoirs académiques en l'absence de fondations transcendantales sur lesquelles les asseoir. Elle met également en évidence les dynamiques sociopolitiques qui président à l'activité scientifique de même que la nature performative du langage, soit la capacité des mots à construire le sens et à fonder la réalité de ce qui nous entoure. Autrement dit, le monde social exige une étude interprétative en quête de sens bien davantage que de lois naturelles.

Près de vingt ans après son éclosion, force est cependant de constater que le troisième grand débat n'a pas engendré de nouveau consensus épistémologique au sein de la discipline des RI. À observer certaines revues scientifiques se transformer en niches aussi étroites qu'exclusives, on pourrait même dire que les tenants du néopositivisme et ceux du post-positivisme sont aujourd'hui plus que jamais campés sur leurs positions respectives. C'est dans ce contexte de dialogue de sourds que l'épistémologie réflexive de Pierre Bourdieu pourrait s'avérer un outil de conversation bénéfique. S'il est vrai que Bourdieu s'insurgeait contre la vision positiviste voulant que la réalité soit extérieure au discours académique et que la tâche de ce dernier se résume à saisir «en mots» ce qui existe «en fait», plusieurs de ses salves épistémologiques étaient également dirigées à l'endroit de la mouvance postmoderne et de son rejet parfois catégorique de l'ambition scientifique. Le réflexivisme épistémologique pourrait bien être la troisième voie permettant d'aller au-delà des problèmes métaphysiques qui structurent le discours académique en RI depuis deux décennies (Neufeld, 1993), sans nécessairement pouvoir les résoudre.

L'épistémologie de Bourdieu s'inspire largement de la pensée de Gaston Bachelard, un physicien et philosophe français de la première moitié du vingtième siècle, et notamment de sa notion de «polémique de la raison» (Bourdieu, Passeron et Chamboredon, 1983). Le principe de base

consiste à retourner la raison contre elle-même, c'est-à-dire à soumettre toute analyse scientifique à sa propre analyse scientifique. Le réflexivisme épistémologique implique le fait de «de fournir des instruments de connaissance qui peuvent se retourner contre le sujet de la connaissance» (Bourdieu, 2001a : 15). Il faut par-dessus tout «objectiver l'objectivation» : la construction de l'objet d'étude opérée par l'analyste à la suite d'une rupture épistémologique contre le savoir commun doit elle-même être prise pour objet d'étude. La réflexivité ne constitue pas un domaine d'enquête réservé à quelques philosophes marginaux et obscurs; elle constitue le fondement même de l'entreprise sociologique en lui procurant une essence non pas ontologique, mais plutôt épistémologique (Pouliot, 2004). Conscient des liens inextricables entre le champ du savoir et celui du pouvoir diagnostiqués par Michel Foucault (1997) avec sa notion de *savoir-pouvoir*, Bourdieu substitue toutefois au doute radical une espèce d'hyperpositivisme, appliqué à la personne même du chercheur dans une boucle sans fin d'«auto-objectivation». La pierre angulaire de la sociologie critique de Bourdieu consiste donc à faire de la réflexivité un réflexe (Bourdieu, 2001a : 174).

Une telle «science de la science» permet d'identifier les conditions de production du discours académique de manière à le maintenir sous la lumière critique de la «vigilance épistémologique». Cette vigilance s'exerce à trois niveaux principaux qui correspondent respectivement à ce que Bourdieu appelle «les trois formes de l'erreur scolastique» (Bourdieu, 1997). Premièrement, la vigilance épistémologique doit être exercée à l'encontre des présupposés associés à l'occupation d'une position dans l'espace social et à la trajectoire particulière y ayant conduit (le genre, la classe sociale, entre autres). Deuxièmement, le chercheur doit remettre en question la *doxa* du champ universitaire, c'est-à-dire l'ensemble des règles que l'on prend pour acquises et qui constituent «l'ordre des choses» du milieu académique (par exemple, la validité postulée de certaines méthodologies). Troisièmement, le biais «intellectualiste» est le plus pernicieux de tous : il découle du statut d'observateur qu'assume forcément le chercheur et qui l'incite à se pencher sur la vie sociale comme spectacle plutôt que comme situation concrète demandant à être négociée telle quelle. L'«épistémocentrisme» inhérent à toute forme de théorisation projetée dans la pratique un regard scolastique qui lui est pourtant étranger.³

L'épistémologie réflexive de Bourdieu a pour principal objectif d'historiciser la raison scientifique. Plutôt que de voir dans la science une quête de vérités transcendantales comme le veut le néopositivisme, il s'agit de reconnaître que les critères scientifiques de rationalité sont eux-mêmes le fruit d'une histoire intellectuelle plutôt que d'une essence primordiale. Et contre la vision postmoderniste qui, à l'extrême, mène à réduire le monde social à des textes, une épistémologie réflexive rap-

pelle l'importance de comprendre les pratiques en tant que pratiques : après tout, les pratiques ne sont logiques qu'au point où être logique demeure pratique. En rejetant à la fois le positivisme absolutiste et le postmodernisme relativiste, Bourdieu se positionne à cheval entre les épistémologies moderniste et post-positiviste (Bourdieu, 1997 : 154). D'un côté, la « polémique de la raison » permet au scientifique d'obtenir une connaissance plus vraie, c'est-à-dire « approchée » ou rectifiée (Bourdieu, Passeron et Chamboredon, 1983 : 20). Peut-être de manière un peu utopiste, Bourdieu croyait profondément à la capacité de la raison à se raisonner elle-même, expliquant ainsi la nature progressive, voire cumulative de la science. D'un autre côté, en se donnant pour principe que « [l]a science la plus neutre exerce des effets qui ne le sont nullement », Bourdieu (2001b : 196) historicise (et donc relativise) la notion même de vérité.⁴ Ce faisant, il montre la voie d'une science sociale fondée non pas sur la Raison mais plutôt sur le raisonnement (Guzzini, 2000 : 152). En incitant les sciences sociales à se prendre pour leur propre objet, l'épistémologie réflexive devient le point d'Archimède *virtuel* sur lequel repose l'ensemble de l'édifice scientifique.⁵

Afin de retourner les armes de la sociologie contre elle-même, Bourdieu applique à ses propres travaux l'appareil conceptuel et analytique qu'il a forgé au fil des décennies. Le milieu académique apparaît donc comme un champ social doté d'une structure et où se jouent des luttes fondées sur les positions et dispositions des agents qui y évoluent. Voilà qui nous amène à la seconde contribution métathéorique qu'offre la sociologie de Bourdieu aux RI : une ontologie relationnelle.

Au-delà du problème agent-structure : une ontologie relationnelle

Le constructivisme s'est frayé un chemin parmi les approches principales des RI par le biais d'un problème métathéorique n'ayant épargné aucune science sociale au cours des dernières décennies : le problème agent-structure. Comme le résume bien Wendt (1987 : 337–338), ce dilemme fondamental « trouve son origine dans deux truismes à la base de toute étude sociale : premièrement, les humains et leurs organisations sont des acteurs dotés d'objectifs dont les actions reproduisent ou transforment la société dans laquelle ils vivent; et deuxièmement, la société est composée de relations sociales qui structurent les interactions entre ces acteurs. » La contribution du constructivisme à cet épineux problème aura été d'introduire la théorie de la structuration d'Anthony Giddens en RI et de faire de la constitution mutuelle de l'agent et de la structure un postulat ontologique aujourd'hui fort répandu.

Il est intéressant de noter que quelques années avant la publication de l'ouvrage phare de Giddens, *La constitution de la société* (1987 (1984)), Bourdieu avait d'ores et déjà amorcé sa propre démarche de résolution

du problème agent-structure. En effet, l'une des premières trames théoriques à émerger de l'œuvre de Bourdieu (2000a (1973)) fut sa conviction que «de toutes les oppositions qui divisent artificiellement les sciences sociales, la plus fondamentale et la plus ruineuse est celle qui sépare le subjectivisme de l'objectivisme» (Bourdieu, 2001b : 25; voir Pouliot, 2007). Le subjectivisme, incarné par la tradition phénoménologique de Sartre ou de Schütz (et prêté par Bourdieu à certains constructivistes «cognitifs»), est emprisonné dans les savoirs communs et souffre de ne pouvoir historiciser les systèmes de sens pour mieux les placer dans une structure sociale de domination. L'objectivisme, de son côté, tend à réifier les modèles scientifiques en faisant des structures et autres abstractions le moteur «réel» des pratiques sociales (l'erreur scolastique). C'est le cas, par exemple, de Saussure et de Lévi-Strauss qui dépeignent le langage et les liens de parenté comme des *logos* plutôt que des *praxis*. En RI, les quelques études à saveur psychologisante sur les perceptions souffrent probablement d'un excès de subjectivisme (par exemple, Jervis, 1976), tandis que la vaste majorité des travaux qui s'y publient – du choix rationnel au néoréalisme – commettent l'erreur scolastique typiquement objectiviste de «passer du modèle de la réalité à la réalité du modèle» (par exemple, Waltz, 1979).

La synthèse ontologique qu'offre Bourdieu repose sur un appareil conceptuel particulièrement riche, dont les notions d'*habitus* et de *champ* constituent les principaux points d'appui. L'*habitus* est un «système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions» (Bourdieu, 2000a : 261). À travers son *habitus*, l'individu incorpore son histoire, tant personnelle que collective, et la restitue sous forme de dispositions qui orientent ses pratiques. De par sa nature intersubjective, l'*habitus* se veut par ailleurs l'intersection dynamique entre structure et action, société et individu. C'est ici que Bourdieu innove le plus au niveau conceptuel en fondant l'un de ses principaux outils analytiques dans une ontologie nommée *relationnelle*. Parce qu'il se conçoit comme une forme d'«intersubjectivité subjective» (Bourdieu et Wacquant, 1992 : 126), l'*habitus* traduit efficacement la dialectique de constitution mutuelle qui unit agents et structures.

Mais contrairement à l'automate de la théorie du choix rationnel ou l'individu «sur-socialisé» de la sociologie parsonienne, l'*habitus* chez Bourdieu ne produit pas des comportements prédéterminés. Ses dispositions inclinent l'agent à telle ou telle pratique, qui ne sera finalement mise en œuvre qu'en dialectique avec les *positions* qu'il occupe dans le *champ*. En résumé, le champ est une configuration sociale structurée suivant trois principales dimensions : des relations de pouvoir, des objets de luttes et des règles tenues pour acquises (Bourdieu, 1980 : 113–120). Premièrement, tout champ est constitué de positions inégales tissant une hiérarchie

de domination. C'est le contrôle d'une variété de formes historiquement construites de capitaux (économique, social, culturel, symbolique) qui détermine cette structure de pouvoir. À nouveau, l'aspect relationnel de l'ontologie de Bourdieu apparaît : le concept de champ ouvre la porte à l'analyse positionnelle ou «topologique», comme l'affirme Kauppi (2003). Deuxièmement, les champs se définissent par les enjeux qui sont en jeu. Chaque champ est relativement autonome des autres parce qu'il est le lieu de luttes spécifiques. En effet, les agents qui évoluent à l'intérieur d'un champ et y livrent bataille s'entendent au moins sur un point, soit l'enjeu du conflit, que ce soit le prestige, le profit matériel ou la réputation. Par exemple, les agents qui évoluent dans le champ politique sont généralement en concurrence pour le monopole des instruments légitimes de manipulation du monde social. Cette adhérence première fait partie de la troisième dimension du champ, à savoir les règles prises pour acquises ou *doxa*. La *doxa* englobe l'ensemble des idées, normes et autres connaissances qui sont généralement acceptées comme évidentes à l'intérieur d'une situation sociale. Ce faisant, la *doxa* renforce l'orthodoxie et profite aux dominants. Nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie.

Dans l'ontologie relationnelle de Bourdieu, les pratiques ou actions sociales sont le résultat de la rencontre d'un habitus et d'un champ, c'est-à-dire de dispositions et de positions. Le sens pratique se situe donc à mi-chemin entre structure et agence, résolvant de ce fait l'épineux problème soulevé par Wendt en RI. Les critiques de Bourdieu diront qu'il est impossible de résoudre un dilemme ontologique à l'aide de simples concepts. Cet argument, fondé sur une philosophie réaliste de la science, ne convainc cependant pas : l'idée de prioriser l'ontologie par rapport à l'épistémologie, si elle fut défendue par plusieurs constructivistes il y a dix ans (Wendt, Dessler, Adler), a maintenant cédé le pas à une vision beaucoup plus en phase avec celle de Berger et Luckmann, voulant qu'épistémologie et ontologie soient les deux faces d'une même médaille (Pouliot, 2007). Autrement dit, la construction sociale du sens, incluant la connaissance scientifique, obéit à la même logique que la construction de la réalité sociale (Guzzini, 2000). En épousant cette position, d'ailleurs, la sociologie de Bourdieu (2001b) prend le «tournant linguistique» et souligne la continuité ontologique entre les mots et les choses qu'ils désignent (en anglais, *word* et *world*).⁶

*Au-delà d'homo œconomicus vs homo sociologicus :
une théorie de la pratique*

L'opposition entre deux grands modèles d'action sociale – l'un emprunté à la science économique et l'autre à la sociologie – est déjà vieille de quelques décennies en science politique. Comment expliquer les actions accomplies par les agents sociaux? Pour simplifier, l'*homo œconomicus* est un individu auto-constitué faisant preuve de rationalité instrumen-

tale, tandis que l'*homo sociologicus* est le membre d'une communauté dont les pratiques se définissent par celle-ci. March et Olsen (1998) ont appliqué à cette distinction le concept de «logiques d'action sociale» en différenciant la «logique des conséquences» de la «logique de l'à-propos». Selon cette distinction, l'*homo oeconomicus* agit en fonction des conséquences attendues et sachant que ses compères font de même, tandis que l'*homo sociologicus* se comporte plutôt en fonction de règles, d'identités et de normes définies par le groupe d'appartenance. S'il s'agit bien sûr de types idéaux, ces deux logiques d'action sociale sont à la source de vastes et importants débats théoriques (voir Risse, 2000). En RI, l'opposition devenue dominante entre les paradigmes rationaliste et constructiviste s'y recoupe largement.

Toujours habité du même esprit de synthèse, Bourdieu n'a jamais véritablement adhéré à une telle dualité. Pour lui, autant l'*homo oeconomicus* que l'*homo sociologicus* sont des modèles inadéquats ou à tout le moins incomplets. S'il s'est fait particulièrement critique de la vision économiste et réductrice du choix rationnel, il n'en a pas moins dénoncé les incohérences et les lourdeurs de la tradition sociologique parsonnienne fortement axée sur les normes et les valeurs. Plutôt, Bourdieu (2001b : 50) s'est fait l'apôtre d'une «économie des pratiques» d'après laquelle «l'origine des pratiques ne se trouve ni dans les choix rationnels ni dans des mécanismes supérieurs ou extérieurs aux agents». Réduire la logique immanente de la pratique à la rationalité instrumentale ou à des déterminismes structurels, c'est commettre, encore une fois, l'erreur scolastique. En effet, réifier les abstractions construites par le chercheur ne permet pas de saisir la véritable logique des pratiques. Après tout, martèle Bourdieu, une action sociale peut être raisonnable sans avoir été raisonnée.

Pour Bourdieu, autant la logique des conséquences que celle de l'à-propos obéissent à une même logique, celle de la pratique. Autrement dit, ni la rationalité instrumentale, ni l'adhésion aux règles sociales ne sont des comportements innés chez l'agent. Il s'agit plutôt de dispositions historiquement incorporées (*habitus*) qui, à la rencontre de positions socialement définies (*champ*), s'actualisent sous forme de pratiques. La rationalité instrumentale n'est donc qu'un cas particulier d'une «théorie générale de l'économie des pratiques» (Bourdieu, 2000a : 372). Pour certains, d'ailleurs, Bourdieu est un constructiviste capable de subsumer la théorie du choix rationnel (Leander, 2001). De fait, ce sont les dispositions de l'*habitus* qui, à l'intérieur d'un espace social, constituent même les logiques d'action sociale les plus «évidentes» ou «naturelles». Par exemple, dans son étude du Parlement européen, Kauppi (2003) découvre l'impact du champ politique européen sur les pratiques politiques des eurodéputés sous la forme d'intégration sociale et culturelle, car «passer du temps à Bruxelles change l'*habitus* politique des politiciens». Littérale-

ment *incorporés* par les agents, les schémas de perception et d'action ne sont pourtant pas rigides et éternels. Ils peuvent s'adapter aux structures changeantes et même, dans un processus que Bourdieu appelle l'*hystérésis*, être en décalage temporel avec celles-ci : l'eurodéputé porte ainsi en lui la trajectoire d'une carrière politique nationale passée et ne voit son habitus changer que progressivement.

En dernière analyse, la théorie de la pratique ébauchée par Bourdieu appartient à une tradition intellectuelle fort différente de celle sur laquelle s'appuie la majorité des théories d'action sociale employées en RI et ailleurs. Récemment, la sociologie a connu un « tournant pratique » qui cherche à restaurer la dimension non représentationnelle de l'action sociale (Schatzki, Knorr Cetina et von Savigny, 2001). La connaissance pratique, que Bourdieu (1997) appelait la « connaissance par corps » et dont la nature est pré-réflexive et pré-intentionnelle, est incorporée par les agents sous la forme des dispositions composant leur habitus. Sans réflexion aucune, ces dispositions guident les pratiques en dialectique constante avec les effets de position du champ. Contrairement aux logiques d'action sociale habituelles, les règles de la logique de la pratique ne sont pas pensées, mais simplement *mises en œuvre* par les agents. La théorie de la pratique de Bourdieu est donc une invitation à se concentrer sur les systèmes de sens inarticulés qui structurent la politique mondiale, une entreprise à ce jour négligée (Pouliot, 2008).

Pierre Bourdieu et la théorie des RI : questions pratiques

Ayant esquissé les contours métathéoriques de la sociologie bourdieusienne, nous revenons dans cette seconde partie sur quelques-uns des concepts principaux afin d'en dégager les implications pratiques pour l'étude de la politique mondiale.

Les multiples champs de l'espace mondial

Bien que la notion de champ soit au cœur de son appareil théorique, Bourdieu ne propose pas à proprement parler de théorie sur les conditions d'émergence et sur la formation des champs. Pour le sociologue français, il convient de faire la sociogenèse d'un champ à partir du moment où on croit avoir identifié une arène d'interaction sociale qui produit des effets. Un champ peut être plus ou moins vaste, plus ou moins important, plus ou moins autonome. La question de sa population et de ses frontières ne peut être déterminée que par une topographie – puisqu'il s'agit bien d'un espace – affinée des relations qui unissent objectivement différentes positions autour d'un enjeu donné, par exemple la politique économique, la science ou la littérature, que ce soit au palier national

– celui qui a intéressé Bourdieu – ou au palier mondial (Bourdieu et Wacquant, 1992).

Penser en termes de champ, Bourdieu (1997) l'a souvent répété, c'est penser en termes de relations. La sociologie de Bourdieu propose ainsi un niveau d'analyse qui la distingue des courants dominants en RI. Elle ne porte pas sur des substances, comme l'État ou l'homme d'État, ou des essences, comme la politique ou la mondialisation, mais bien sur des «ensembles de relations» entre des positions qu'il s'agit d'excaver, de structurer, de conceptualiser. Dans cette ontologie relationnelle, dont nous avons esquissé les contours plus haut, il n'existe pas d'acteur privilégié, mais plutôt des relations de dépendance, de contestation, de distinction – ce que Bourdieu appelle des solidarités et des rivalités «pratiques» – qui s'expriment à travers les prises de position des agents qui agissent dans le champ. Ces agents (ou ces groupes d'acteurs) sont définis par leur position relative dans le champ.

Constitutive du champ, la structure des positions est l'objet de luttes entre les agents qui peuplent le champ, en subissent les effets et tentent de le façonner à leur avantage. Les agents sont animés par un *illusio*, c'est-à-dire un investissement émotif et corporel dans le jeu social. Bourdieu préférerait la notion d'*illusio* à celle, marquée par la théorie du choix rationnel, d'intérêt, qu'il jugeait connotée : dans les termes bourdieusiens, la notion d'«intérêt national» constituerait, par exemple, l'*illusio* de la pratique diplomatique, mais pas son essence. Dans les faits, la lutte porte essentiellement sur la distribution des ressources. Des pratiques sociales se déploient dans le champ qui, agrégées, forment les règles du jeu. Ces règles font sens pour les agents, qui incorporent la structure du champ et ses représentations symboliques (leur position dans le champ), les transformant par le fait même en dispositions, c'est-à-dire en catégories de perception et d'appréciation, en attitudes corporelles, et ainsi de suite.

L'ontologie relationnelle n'est pas une pétition de principe. Elle a des implications très concrètes sur le plan méthodologique. Si Bourdieu accorde autant d'importance aux structures, c'est parce qu'elles permettent de décrire la configuration des positions dans le champ, et partant des pratiques qui y sont associées. Il s'agit là d'une conception des structures très différente de celle que l'on retrouve par exemple dans le postulat systémique du néoréalisme, où l'accent est mis sur l'équilibre des capacités (militaires, économiques), elles-mêmes conçues comme des entités, des «substances», et non des positions dans un espace de relations (Waltz, 1979). Les positions, chez Bourdieu, ne peuvent s'analyser qu'en relation les unes avec les autres. Il ne revient pas à l'analyste de déterminer quelles capacités sont les plus importantes; celles-ci n'existent que parce qu'elles sont reconnues comme telles dans le champ social. La structure ne s'apparente donc pas à un bilan des avoirs comme chez les néoréalistes, mais bien à un espace topographique.

Distincte du néoréalisme par l'accent qu'elle met sur la construction sociale du champ, la sociologie bourdieusienne n'est pas pour autant un constructivisme cognitif, identitaire ou idéaliste (Bourdieu, 1997). Le concept de champ permet en effet d'échapper aux conceptions souvent anthropomorphiques de la culture, des idées et des normes qui prévalent chez un certain type de constructivisme (Mérand, 2006). Comme le fait remarquer Leander (2001), les idées (les prises de positions, pour parler comme Bourdieu) des agents reflètent assez fidèlement leur position dans le champ. Les agents sont disposés à défendre certaines idées ou certaines normes, mais seulement dans la mesure où celles-ci renforcent leur position, ou du moins l'image qu'ils se font de celle-ci. Dans le champ, un acte est toujours «intéressé» (Bourdieu, 1994).

Yves Chouala (2002) défend l'idée qu'une approche bourdieusienne de la politique mondiale repose essentiellement sur la notion de champ, espace d'interaction dont les limites sont déterminantes, mais a priori indéterminées. En effet, le nombre de champs qui coexistent dans un espace donné est potentiellement illimité. Bourdieu s'est lui-même intéressé au champ universitaire (1984), au champ de la consommation (Bourdieu, 1979), au champ scolaire (Bourdieu et Passeron, 1970), au champ économique (Bourdieu, 2000b), au champ bureaucratique (Bourdieu, 1989, 1994), et ainsi de suite. Ce foisonnement de champs théoriquement possibles pose naturellement la question des limites d'un champ. Pour Bourdieu et Wacquant (1992 : 76), «les limites du champ se situent au point où cessent les effets du champ». C'est là, peut-être, l'un des points faibles de la méthode bourdieusienne. Il s'agit certes de découvrir le *modus operandi* du champ afin de définir qui participe au jeu et s'intéresse aux enjeux; mais le *modus operandi* doit faire l'objet d'un travail d'interprétation qui repose sur un certain nombre de postulats théoriques. Pour Bourdieu, qui s'inscrit en cela dans une certaine tradition anthropologique française (Durkheim, Mauss, Lévi-Strauss), un champ est généralement structuré par un système d'oppositions binaires : dominant/dominé, orthodoxe/hétérodoxe, sacré/profane, par exemple.

Le nombre illimité de champs pose également, et de façon cruciale, la question des *relations* entre les champs. Plusieurs cas de figure sont envisageables. Lorsque ses règles sont claires, ses frontières bien délimitées, et que les luttes autour de l'enjeu qui le structure suffisent aux agents qui l'habitent, on dira du champ qu'il est *autonome*. Un bon exemple en RI est probablement celui des «communautés épistémiques». Ces réseaux transnationaux d'experts qui interviennent sur la base d'un ensemble de connaissances communes dans le processus politique rappellent à de nombreux égards le champ scientifique, lequel, sans être exempt de luttes de pouvoir, n'en est pas moins un «univers d'exception» relativement auto-contrôlé (Bourdieu, 1997 : 131). S'étant intéressé à la circulation internationale des idées, Bourdieu (1997 : 119) estimait d'ailleurs que le champ

scientifique était l'un des seuls à pouvoir être qualifié de «transnational». Par son aspect générique, le concept de champ procure donc un point d'ancrage analytique à une notion comme celle de communauté épistémique, même si, à notre connaissance, peu de chercheurs l'ont utilisé dans ce sens (voir Dezalay, 2007).

À l'inverse de l'autonomie, on trouve des champs qui se chevauchent, s'interpénètrent, se déterminent mutuellement, et au sein desquels différentes logiques s'entrecroisent. C'est le cas, par exemple, lorsque des logiques de gain économique font irruption dans le champ scientifique, qui a priori n'est pas régi par ce type d'*illusio*. Souvent les relations entre les champs sont plus complexes. Dans le contexte français, Bourdieu a montré que le capital culturel accumulé dans le champ scolaire pouvait être «traduit» en capital économique dans l'industrie ou le commerce, et réciproquement (Bourdieu et Passeron, 1970; Bourdieu, 1989). Il existe en effet un «taux de change» entre les différents types de capital, qui permet de faire fructifier un investissement social dans un ou plusieurs champs connexes. Ce taux de change dépend fortement de la hiérarchisation des champs dans l'espace social. Bourdieu estime qu'il existe une lutte incessante entre les détenteurs de ressources pour renforcer la position du champ où ces agents sont impliqués par rapport aux autres, augmentant en cela la valeur de leur propre investissement. Le lieu de ces luttes est ce qu'il appelle le *champ du pouvoir*, c'est-à-dire souvent l'État (nous reviendrons sur ce point dans la section suivante). C'est dans ces termes que Mérand (2008), par exemple, propose une explication de l'émergence de la politique européenne de défense où se chevauchent des logiques de rivalité propres au champ bureaucratique et au champ militaire, tant au palier national qu'à l'échelle européenne.

Pour l'essentiel, Bourdieu et ses proches «disciples» se sont limités au cadre national. Peu nombreux, et Bourdieu n'en fait pas partie, sont ceux qui se sont intéressés à des champs dont les effets traversent les frontières étatiques.⁷ D'un point de vue épistémologique, comme l'ont montré Buchet de Neuilly (2005); Bigo (2005) et leurs collègues, rien ne s'oppose pourtant à l'application du concept de champ à un vaste éventail de phénomènes propres à la politique mondiale, dans la mesure où l'on peut identifier un espace de relations objectives, hiérarchisées, régulées, structurées autour d'un enjeu et qui fait plus ou moins fi des frontières. De la même façon que l'ensemble des champs sociaux et de leurs relations (et donc de leur hiérarchisation) constitue pour Bourdieu un espace social, on pourra alors dire que l'ensemble des champs internationaux et de leurs relations constitue un espace mondial. Plusieurs ouvrages en RI ont d'ailleurs étudié ce que Bourdieu aurait reconnu comme des champs, même si ceux-ci n'utilisent pas le terme : on notera le champ financier (Strange et al., 1996) ou le champ transgouvernemental (Slaughter, 2004).

L'idée de champ renferme, on l'a vu, une dimension de pouvoir très forte. Le champ n'est pas qu'un espace social où des acteurs partagent des règles ou des normes : il est avant tout un vecteur de domination. Un champ est traversé de conflits, entre orthodoxes et hérétiques, entre élite et contre-élite, et ainsi de suite. Cette notion de domination semble absente de la théorie des régimes, par exemple, qu'elle soit de facture libérale ou constructiviste (Krasner, 1983). De manière plus générale, on ne peut pas dire que le champ soit exclusivement fondé sur les intérêts, le pouvoir ou la connaissance. Il n'est pas non plus une agrégation de ces trois formes d'action sociale. Comme nous l'avons vu, le champ relève d'une tout autre ontologie, celle de relations entre des positions déterminées dans la pratique, et non a priori.

La sociologie de Bourdieu permet, en outre, d'analyser des faits sociaux totaux (pour reprendre l'expression de Marcel Mauss), qui mobilisent des logiques nationales autant qu'internationales, permettant ainsi de dépasser le modèle du jeu à deux niveaux centré sur la figure du chef de gouvernement (Putnam, 1988). Le concept de champ permet de faire un lien théoriquement plus solide entre la «deuxième image», celle de l'effet des structures internes sur la politique mondiale, et la «deuxième image inversée» (Gourevitch, 1978). L'interconnexion entre différents champs, internationaux et nationaux, peut mener à la genèse de nouveaux champs. C'est pourquoi, toujours d'après Mauss, on dira de l'espace mondial qu'il est un «milieu de milieux».

Malgré certaines limites, la théorie des champs a un fort potentiel analytique en RI. Nous avons déjà mentionné les travaux de Bigo (2005), qui analyse l'interpénétration des champs nationaux et transnationaux de la sécurité. Cet auteur montre comment les luttes de position entre professionnels nationaux de la sécurité conduisent à des stratégies d'internationalisation, mais aussi à la production d'un discours transversal sur la «mondialisation nécessaire de la sécurité» contre la «barbarie». Démontrant l'utilité du champ pour l'analyse d'un jeu à deux niveaux, Dezalay et Garth (2002) ont aussi publié une étude fort intéressante sur les mécanismes de la mondialisation en Amérique latine. Les deux auteurs y démontrent que les idées économiques et juridiques produites dans le champ international des idées – un champ dominé par les institutions américaines – sont adaptées de façon différenciée au sein des États, selon des logiques qui sont propres à leurs champs de pouvoir respectifs, et plus particulièrement aux trajectoires historiques de leurs élites politiques.

Ouvrir la «boîte noire» : l'État et les structures de pouvoir

L'espace social, nous dit Bourdieu, est aussi un champ de pouvoir. C'est le lieu d'un rapport de force où luttent les agents pour renforcer leur position et façonner le champ du pouvoir à leur avantage. Rappelons que

la théorie bourdieusienne est une théorie de la domination. Comme les champs «nationaux», l'espace de la politique mondiale peut être conçu comme un champ de forces, un «ensemble de rapports de force objectifs qui s'imposent à tous ceux qui entrent dans ce champ et qui sont irréductibles aux intentions des agents individuels ou même aux interactions directes entre les agents» (Bourdieu, 2001b : 294).

La notion fondamentale ici est celle de capital. Un capital est une ressource, spécifique à chaque champ (on parlera donc de capital culturel, de capital politique), dont les agents visent l'accumulation. Le capital fonctionne comme un investissement qui rapporte, comme un atout dans un jeu de cartes, mais aussi comme une monnaie d'échange : en effet, le capital a «cours légal», c'est-à-dire qu'il existe dans la mesure où il est reconnu comme tel par les agents qui peuplent le champ. Les agents possèdent une connaissance intime, presque corporelle, des règles du jeu et, partant, de leur position dans le champ. Cela ne signifie pas qu'ils reconnaissent la distribution des ressources comme étant légitime. Au contraire, ils peuvent la contester fortement dans la mesure où elle ne leur est pas favorable. Mais comme les comédiens dans le théâtre social de Goffman, les agents cherchent en tout temps à ne pas perdre la face. Ce faisant, ils reconnaissent implicitement et incorporent la structure du champ.

Dans son analyse des structures de pouvoir, Bourdieu accorde une importance particulière à l'État, détenteur d'un «méta-capital» du fait de sa position privilégiée au centre du champ de pouvoir. Notons que cette position privilégiée est elle-même le fruit d'une accumulation historique des divers types de capital (coercitif, politique, économique, entre autres) et d'une capacité d'organisation des différents champs. «Du fait qu'il concentre un ensemble de ressources matérielles et symboliques», écrit Bourdieu (1994 : 56), «l'État est en mesure de régler le fonctionnement des différents champs, soit à travers des interventions financières ... , soit à travers des interventions juridiques.» Cette conception de l'État, comme champ de pouvoir institutionnalisé qui articule les relations entre les autres champs, contraste fortement avec la définition habituelle en RI. En effet, l'État ne peut pas être considéré seulement comme un *acteur*; il est d'abord et avant tout un *espace* de positions au sein duquel différents groupes d'acteurs luttent pour imposer leurs «principes de vision et de division». L'État est donc un enjeu de luttes avant d'être une institution. Parler au nom de l'État, s'accaparer sa légitimité dans le champ mondial, adopter l'«esprit d'État», c'est aussi prendre position au sein du champ de pouvoir national au nom d'une réalité beaucoup plus complexe. Bien qu'elle n'échappe pas tout à fait à la tension entre État-acteur et État-structure, la sociologie bourdieusienne permet ainsi d'ouvrir la proverbiale «boîte noire» étatique en soulignant sa dimension politique, ce qui nous rapproche de la prise en compte de l'autonomie du

rôle de l'État dans la sociologie néo-wébérienne et néo-marxiste des années 1980 (Evans et al., 1985). Bourdieu offre par ailleurs une façon sophistiquée de déconstruire les «préférences nationales» en faisant l'économie du postulat pluraliste, selon lequel l'action des «chefs de gouvernement» n'est que le reflet de l'agrégation des intérêts (Moravcsik, 1997). Pour Bourdieu, il faut comprendre la logique du champ de pouvoir national et les influences possibles de l'extérieur. Cette logique est susceptible d'être empreinte de conflits et de symboles que la mécanique pluraliste, fondée sur les intérêts économiques, ne permet pas de restituer.

De la même manière, on peut dire que l'État constitue un cadre de référence primordial dans chacun des champs qui constituent la société mondiale. Peu de gens en RI contestent l'existence d'une hiérarchie des États, certains riches en capital économique, d'autres en capital militaire et d'autres, finalement, en capital culturel (*soft power*). Ces formes de capital possèdent un taux de change, qui permet, par exemple, à un pays comme les États-Unis de transformer sa suprématie économique et militaire en influence culturelle, mais aussi à un petit pays comme la Norvège d'utiliser sa réputation en «bons offices» qui rehaussent son capital politique au sein de la communauté internationale. Quant aux dizaines d'États qui sont dépourvus de ressources, ils ne peuvent que se plier aux règles du jeu. Si l'on se fie à son analyse des luttes de pouvoir entre groupes sociaux à l'échelle nationale, Bourdieu est très peu optimiste quant à la capacité des acteurs dominés de transformer le jeu à leur avantage si celui-ci ne change pas.

Toutefois, et c'est là l'un des avantages de la sociologie bourdieusienne, l'État n'est pas le seul «acteur» dans ces luttes de position. On pourrait dire qu'il existe dans le «champ du pouvoir international» un certain nombre d'acteurs non étatiques, une sorte d'élite globale, de «noblesse mondiale» pour paraphraser Bourdieu, qui domine les différents champs internationaux, comme celui de la finance et de l'économie, et qui est rendue visible par les sommets de Davos. Cette élite n'est pas sans rappeler la «nébuleuse» de Cox (1986) ou la «classe transnationale» de Kees van der Pijl (1998). Elle peut faire face à une contre-élite, par exemple les organisations altermondialistes, qui, tout en reconnaissant son existence, et donc en jouant le jeu, remettent en cause la structure du champ. La doxa bourdieusienne que l'élite impose inconsciemment est en apparence moins contraignante que l'hégémonie marxiste, mais il est aussi plus difficile de s'en défaire puisque les dominés sont, d'une certaine manière, les complices actifs, bien qu'involontaires, de ce «sens commun» qu'ils contribuent à perpétuer par leur investissement dans le jeu. L'émancipation, selon Bourdieu, ne peut venir que d'une connaissance approfondie des forces qui pèsent sur le champ, de leur mise au jour et donc de leur dépassement.

Au-delà de la puissance matérielle : le pouvoir symbolique

Si le champ est le lieu d'un rapport de forces, il est également chargé de sens. Pour l'essentiel, les systèmes symboliques sont analysés comme des instruments de domination. Par exemple, c'est la culture westphalienne et son corollaire, la souveraineté territoriale, qui a rendu les institutions étatiques si dominantes dans le champ mondial (l'«esprit d'État»). Dans ses écrits, Bourdieu (2001b) s'est beaucoup penché sur la performativité du langage, et plus particulièrement sur la possibilité que celui-ci recèle de créer une réalité, une hiérarchie, généralement favorable aux acteurs dominants. C'est ce que Bourdieu appelle le «pouvoir symbolique».

Le pouvoir symbolique participe des luttes pour la définition de la réalité. Les agents s'investissent dans le champ, entre autres pour y imposer leur vision du monde. Cette vision du monde s'exprime par des dispositions, par des prises de position, mais aussi par ce que Bourdieu appelle la *doxa*, ce «sens commun» qui indique une «soumission indiscutée au monde quotidien» (Bourdieu et Wacquant, 1992 : 53). Invisible, non dite, la doxa est peut-être le principal facteur d'inertie au sein des champs, puisqu'elle renforce le statu quo qui profite aux dominants. Encore une fois, on notera que Bourdieu n'est pas très éloigné d'autres penseurs critiques en RI, notamment Gill et Cox avec leur conception néo-gramscienne de l'hégémonie. Certains auteurs se sont réclamés de Bourdieu pour élargir cette discussion sur la socialisation aux questions de sécurité collective (Goetze, 2006; Williams, 2007). Il existe par ailleurs, on l'a noté, une littérature d'inspiration bourdieusienne assez riche sur la circulation internationale des idées, qui n'hésite pas à parler d'impérialisme et d'hégémonie (Bourdieu, 2002).

Lecteur de Durkheim, mais aussi de Marx, Bourdieu estime qu'il existe une homologie entre les structures sociales et les structures mentales, c'est-à-dire que les visions du monde reflètent la position structurelle des agents. Toutefois, par le biais de la doxa, les dominés sont susceptibles d'adhérer aux représentations sociales qui favorisent les dominants, ou du moins de les incorporer. Même en s'opposant, les dominés participent à un jeu dont ils reconnaissent les règles sans avoir œuvré à leur création. Ils sont donc les victimes consentantes d'une «violence symbolique» qui nie les rapports de domination pour mieux les renforcer (Bourdieu et Passeron, 1970).

Pour Bourdieu (1994 : 101), l'État est le détenteur par excellence du pouvoir symbolique. «Entreprendre de penser l'État, écrit-il, c'est s'exposer à reprendre à son compte une pensée d'État, à appliquer à l'État des catégories de pensée produites et garanties par l'État, donc à méconnaître la vérité la plus fondamentale de l'État.» En effet, plus que toute autre institution, l'État possède un pouvoir de *nomination* : il codifie, délègue, garantit l'utilisation des schèmes de classification, des «principes

de vision et de division», des normes, des statuts, des catégories. C'est l'État qui déclare la guerre, nomme un chargé d'affaires, définit les critères d'une politique. Ce faisant, l'État naturalise, ou universalise, des constructions a priori arbitraires. On retrouve ici la tension susmentionnée entre État-acteur et État-structure. Paraphrasant Weber, Bourdieu (1994 : 107) dira que l'État détient le monopole de la violence symbolique légitime. Lui qui s'est principalement consacré à l'étude de l'école aurait vu dans le monde de la diplomatie un terrain fertile à ses hypothèses.

Les concepts de pouvoir et de violence symboliques sont utiles parce qu'ils permettent de penser les questions d'hégémonie, d'idéologie ou de paradigme en échappant à trois écueils. Le premier, propre aux approches néoréalistes et libérales, consiste à nier la force des symboles et des croyances, tout en inscrivant l'État dans une réalité «naturelle», objective et indépassable. Le deuxième, celui de bien des approches constructivistes, consiste à donner à ces représentations sociales une dimension désincarnée, évanescence, déterminante en soi. Le troisième écueil, celui des théories critiques d'inspiration plus ou moins marxisante, serait de concevoir les phénomènes idéels comme un produit mécaniquement déterminé des intérêts économiques. Pour Bourdieu, le pouvoir symbolique est un atout parmi d'autres, en partie seulement conditionné par les autres formes de capital, dans le jeu plus vaste et toujours conflictuel des champs sociaux. Le *soft power* n'a donc en définitive rien de doux puisqu'il constitue, au même titre que la puissance matérielle, un instrument potentiel de domination (Bially Mattern, 2005). Bourdieu s'est surtout attaqué à la mondialisation comme une forme d'universalisation des particularismes, surtout américains, dont la rhétorique transnationale et culturaliste dissimule, en fait, une «ruse impérialiste» (Bourdieu et Wacquant, 1998). La sociologie de Bourdieu présente l'avantage d'aborder la politique mondiale comme le lieu de luttes incessantes de pouvoir dont les enjeux, autant symboliques que matériels, évoluent dans le temps.

Conclusion

Dans un objectif programmatique, cet article a discuté six contributions qu'apporte la sociologie de Pierre Bourdieu à l'étude de la politique mondiale. Sur le plan métathéorique, le monde de Bourdieu se caractérise par une épistémologie réflexive, une ontologie relationnelle et une théorie de la pratique, trois axes qui s'inscrivent à la rencontre des grands débats théoriques en RI. D'un point de vue plus appliqué, la sociologie de Bourdieu permet l'étude de la politique mondiale en tant que champs superposés, l'ouverture de la boîte noire de l'État en tant que champ de pouvoir, de même que la meilleure prise en compte de la nature symbolique de la puissance. À travers ce rapide survol, nous n'aspérons certes pas à avoir

tout dit, mais au moins à stimuler davantage de réflexion sur les avancées que procure la rencontre des mondes des RI et de Bourdieu.

À peine avons-nous tracé quelques pistes de réflexion vers une théorie sociale des RI, par laquelle la construction sociale de la réalité n'a de sens qu'à la lumière des structures lourdes de la société, qu'il nous semble nécessaire de répéter que la sociologie de Bourdieu n'offre aucune panacée théorique ou conceptuelle. Par exemple, Bourdieu exagérerait probablement la capacité de la raison à se raisonner elle-même. Il a aussi trop souvent accordé une priorité ontologique absolue aux conditions matérielles d'existence et n'a pu offrir de réponse convaincante à l'épineuse question des limites des champs. *In fine*, la fécondité du monde de Pierre Bourdieu (1987 : 63) pour la discipline des RI ne pourra être évaluée que dans la mesure où il sera possible, comme le sociologue aimait à le dire, «de penser avec un penseur contre ce penseur».

Notes

- 1 Suivant la convention établie, nous désignons la discipline des Relations internationales à l'aide de lettres majuscules. Pour désigner son objet, nous privilégions le vocable de politique mondiale afin d'élargir le cadre d'analyse au-delà des seuls rapports interétatiques.
- 2 Il n'existe pas de consensus sur ce que constitue le «troisième grand débat» en RI. Certains y voient d'ailleurs un *quatrième* débat, qui se poursuit aujourd'hui dans le cadre des échanges entre les approches constructivistes et rationalistes. Nous adoptons ici la position de Lapid, qui fut le premier à employer l'expression pour désigner la querelle épistémologique entre positivistes et post-positivistes.
- 3 Par exemple, l'essence de la critique de Bourdieu à l'encontre de la théorie du choix rationnel tient au fait qu'elle substitue l'esprit calculateur de l'observateur au sens pratique de l'acteur. Ce faisant, cette théorie donne plus de logique aux pratiques qu'elles n'en peuvent avoir, car elle déduit de leur *opus operatum* (la pratique achevée) leur *modus operandi* (la pratique en tant qu'exécution). Comme Bourdieu (2000 : 233) l'explique : «L'observateur qui oublie tout ce qu'implique sa position d'observateur se trouve porté à oublier, entre autres choses, que celui qui est engagé dans la partie ne peut attendre l'achèvement du geste pour le déchiffrer sous peine de subir la sanction pratique de ce retard.» Sur le biais représentationnel, voir aussi Pouliot (2008).
- 4 Ainsi, une épistémologie réflexive pave également la voie à la pensée et l'action critiques et émancipatrices – une idée clé des derniers travaux produits par Bourdieu avant sa mort.
- 5 Par exemple, un constructiviste qui met en exergue les normes et l'action des entrepreneurs politiques comme les ONG applique une grille qui, inconsciemment, valorise à la fois le rôle des ONG dans les négociations internationales et sa posture de chercheur «libéral» dans le champ universitaire. Ainsi qu'ont argumenté plusieurs auteurs critiques en RI, de Devetak à Campbell en passant par Smith, toute théorie repose donc sur une trajectoire sociale et des présupposés qu'il importe de démystifier. Pour un traitement récent, voir Smith (2004).
- 6 D'ailleurs, cet intérêt pour le langage est naturellement lié à la perspective relationnelle. Dans le domaine de la diplomatie, un acte de parole, comme la condamnation d'une politique étrangère, ne peut être analysé sans faire référence aux acteurs à qui

s'adresse cet acte; aux relations de pouvoir, d'hostilité ou de confiance, d'interdépendance ou de domination qui lient le «condamnateur» au «condamné»; mais aussi à la trajectoire et à la posture (culturelle, sociale, idéologique) des acteurs impliqués. Une politique «étrangère» n'est donc ni strictement nationale, ni déterminée par le système : elle doit être restituée dans l'interaction entre champ politique national et champ des relations internationales, eux-mêmes étant compris comme des ensembles de relations.

- 7 Une exception récente est celle du numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales* sur la mondialisation, n° 151–152, 2004. Voir également le numéro d'*Actes* sur les «constructions européennes : constructions nationales et stratégies transnationales», n° 166–167, 2007.

Bibliographie

- Ashley, Richard. 1984. «The Poverty of Neorealism». *International Organization*. 38(2) : 225–86.
- Bially Mattern, Janice. 2005. «Why 'Soft Power' Isn't So Soft: Representational Force and the Sociolinguistic Construction of Attraction in World Politics». *Millennium : Journal of International Studies* 33 : 583–612.
- Bigo, Didier. 1996. *Polices en réseaux : l'expérience européenne*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Bigo, Didier. 2005. «La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation». *Cultures & Conflits* n° 58 : 53–100.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1980. *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1984. *Homo academicus*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1987. *Choses dites*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1989. *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1998. *Contre-feux*. Paris : Liber.
- Bourdieu, Pierre. 2000a. *Esquisse d'une théorie de la pratique (précédé de trois études d'ethnologie kabyle)*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 2000b. *Les structures sociales de l'économie*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 2001a. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Bourdieu, Pierre. 2001b. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 2002. «Les conditions de la circulation internationale des idées». *Actes de la recherche en sciences sociales* 145 : 3–8.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron. 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon. 1983. *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques* (4^e édition). Paris : Mouton.
- Bourdieu, Pierre et Loïc Wacquant. 1992. «The Purpose of Reflexive Sociology (The Chicago Workshop)». Dans *An Invitation to Reflexive Sociology*, Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant. Chicago : University of Chicago Press.
- Bourdieu, Pierre et Loïc Wacquant. 1998. «Sur les ruses de la raison impérialiste». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 121–122.
- Brubaker, Rogers. 1985. «Rethinking Social Theory: The Sociological Vision of Pierre Bourdieu». *Theory and Society* 14 : 745–775.
- Buchet de Neuilly, Yves. 2005. *L'Europe de la politique étrangère*. Paris : Economica.

- Carr, Edward Hallett. 1958. *The Twenty Years Crisis 1919–1939: An Introduction to the Study of International Relations* (2^e édition). New York : St.Martin's.
- Chouala, Yves Alexandre. 2002. «Le paradigme du champ à l'épreuve de l'analyse internationaliste». *Revue internationale de sociologie* 12 : 521–544.
- Cox, Robert W. 1986. «Social Forces, States, and World Orders: Beyond International Relations Theory». Dans *Neorealism and Its Critics*, dir. Robert O. Keohane. New York : Columbia University Press.
- Dezalay, Yves et Bryant G. Garth. 2002. *La mondialisation des guerres de palais*. Paris : Seuil.
- Dezalay, Yves. 2007. «De la défense de l'environnement au développement durable : l'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 166–167 : 66–79.
- Evans, Peter B., Dietrich Rueschemeyer et Theda Skocpol. 1985. *Bringing the State Back In*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Foucault, Michel. 1997. «*Il faut défendre la société*». Paris : Gallimard, Seuil.
- Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société*. Paris : Presses universitaires de France.
- Goetze, Catherine. 2006. «Sameness and Distinction: Understanding Democratic Peace in a Bourdieusian Perspective». Dans *Democratic Wars: Looking at the Dark Side of Democratic Peace* (dir.) A. Geis, L. Brock et H. Mueller. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Gourevitch, Peter. 1978. «The Second Image Reversed: The International Sources of Domestic Politics». *International Organization* 32 : 881–912.
- Guzzini, Stefano. 2000. «A Reconstruction of Constructivism in International Relations». *European Journal of International Relations* 6 : 147–182.
- Huysmans, Jef. 2002. «Shape-shifting NATO: Humanitarian Action and the Kosovo Refugee Crisis». *Review of International Studies* 28 : 599–618.
- Jackson, Patrick Thaddeus and Daniel Nexon. 2004. «Bridging the Gap: Toward a Realist-Constructivist Dialogue». *International Studies Review* 6 : 337–352.
- Jervis, Robert. 1976. *Perceptions and Misperceptions in International Politics*. Princeton : Princeton University Press.
- Kauppi, Niilo. 2003. «Bourdieu's Political Sociology and the Politics of European Integration». *Theory and Society* 32 : 775–789.
- Keohane, Robert O. 1984. *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*. Princeton : Princeton University Press.
- Krasner, Stephen. 1983. *International Regimes*. Ithaca : Cornell University Press.
- Lapid, Yosef. 1987. «The Third Debate: On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era». *International Studies Quarterly* 33 : 235–254.
- Leander, Anna. 2001. «Pierre Bourdieu on Economics». *Review of International Political Economy* 8 : 344–353.
- March, James G. et Johan P. Olsen. 1998. «The Institutional Dynamics of International Political Orders». *International Organization* : 943–969.
- Mérand, Frédéric. 2006. «Social Representations in the European Security and Defence Policy». *Cooperation and Conflict* 41 : 131–152.
- Mérand, Frédéric. 2008. *European Defence Policy: Beyond the Nation State*. Oxford : Oxford University Press.
- Moravcsik, Andrew. 1997. «Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics». *International Organization* 51 : 513–553.
- Neufeld, Mark. 1993. *The Restructuring of International Relations Theory*. New York : Cambridge University Press.
- Pouliot, Vincent. 2004. «The Essence of Constructivism». *Journal of International Relations and Development* 7 : 319–336.

- Pouliot, Vincent. 2007. «“Subjectivism”: Toward a Constructivist Methodology». *International Studies Quarterly* 51: 359–384.
- Pouliot, Vincent. 2008. «The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities». *International Organization* 62 : 257–288.
- Putnam, Robert. 1988. «Diplomacy and Domestic Politics. The Logic of Two-Level Games». *International Organization* 42 : 427–60.
- Risse, Thomas. 2000. «Let’s Argue: Communicative Action in World Politics». *International Organization* 54 : 1–39.
- Schatzki, Theodore R., Karin Knorr Cetina et Eike Von Savigny, dir. 2001. *The Practice Turn in Contemporary Theory*. Londres : Routledge.
- Slaughter, Anne Marie. 2004. *A New World Order*. Princeton : Princeton University Press.
- Smith, Steve. 2004. «Singing Our World Into Existence: International Relations Theory and September 11». *International Studies Quarterly* 48 : 499–515.
- Strange, Susan et al. 1996. *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Van der Pijl, Kees. 1998. *Transnational Classes and International Relations*. Londres : Routledge.
- Waltz, Kenneth N. 1979. *Theory of International Politics*. New York : McGraw-Hill.
- Wendt, Alexander E. 1987. «The Agent-Structure Problem in International Relations Theory». *International Organization* 41 : 337–338.
- Wendt, Alexander. 1999. *Social Theory of International Politics*. New York : Cambridge University Press.
- Williams, Michael C. 2007. *Culture and Security: Symbolic Power and the Politics of International Security*. Londres : Routledge.